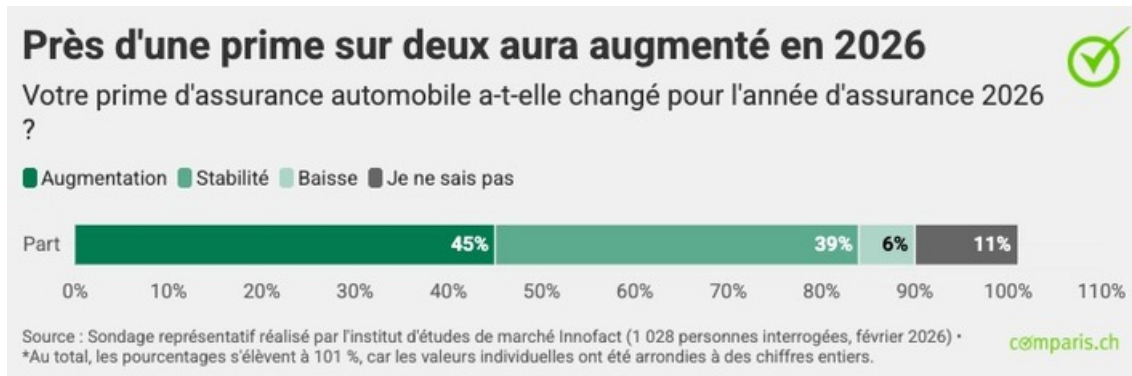


10.03.2026 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Choc des primes d'assurance auto en 2026 : 1 personne sur 2 paie plus, mais seulement 6 % changent



Communiqué de presse

Enquête représentative Comparis sur les assurances auto

Choc des primes d'assurance auto en 2026 : 1 personne sur 2 paie plus, mais seulement 6 % changent

Pour de nombreux automobilistes suisses, l'assurance auto sera plus chère en 2026 : selon une enquête représentative de Comparis, 45 % d'entre eux signalent une augmentation de leur prime. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux ne réagissent pas. Pourtant, un changement est souvent judicieux : 44 % des personnes qui ont changé d'assurance ont économisé au moins 200 francs par an. « Beaucoup acceptent des primes plus élevées, alors qu'un comparatif peut rapidement rapporter plusieurs centaines de francs, avec des prestations identiques ou même mieux adaptées », observe Harry Büsser, expert Argent chez Comparis, le comparateur sur Internet.

Zurich, le 10 mars 2026 – Les primes d'assurance auto ont considérablement augmenté entre 2025 et 2026. C'est ce qui ressort d'une enquête représentative menée par le comparateur sur Internet Comparis auprès de 1026 propriétaires de voitures ayant souscrit une assurance auto. Près de 1 personne assurée sur 2 paie davantage cette année. Pour plus d'un tiers des assurés dont la prime a augmenté, l'augmentation a été de plus de 100 francs entre 2025 et 2026.

Les propriétaires de voitures romands ont plus souvent vu leurs primes augmenter que les Suisses alémaniques

Les fortes hausses de primes révèlent également une différence régionale : en Suisse romande, les automobilistes ont été nettement plus nombreux qu'en Suisse alémanique à devoir accepter une augmentation de prime de plus de 200 francs.

Les primes augmentent, bien que la plupart des automobilistes n'aient pas eu d'accident

« La hausse des primes n'est pas attribuable en grande partie à des facteurs liés aux personnes assurées », explique Harry Büsser, expert Argent Comparis. Il tire cette conclusion du fait que près de 1 personne assurée sur 2 a vu sa prime augmenter, alors que 80 % des personnes interrogées ont déclaré n'avoir eu aucun sinistre l'année dernière.

Seule une infime partie des assurés a changé de prestataire

Malgré le choc des primes, seule une infime partie des personnes interrogées (6 %) a changé d'assureur. Pour beaucoup d'entre eux, cette démarche a clairement porté ses fruits : plus de 1 personne sur 2 ayant changé d'assurance a pu réduire sa prime d'au moins 200 francs.

Grande fidélité – 30 % sont assurés auprès de la même compagnie depuis plus de 10 ans

L'enquête révèle une forte inertie au changement : 30 % des personnes interrogées sont chez le même assureur depuis plus de 10 ans, 50 % depuis au moins 6 ans. Les personnes ayant un faible niveau de formation restent plus souvent liées à long terme que les personnes ayant un niveau de formation plus élevé.

« La fidélité est sympathique, mais elle est rarement un modèle d'économie dans le domaine des assurances », déclare Harry Büsser. « La concurrence ne fonctionne que si les consommatrices et consommateurs vérifient régulièrement si le rapport qualité-prix est toujours bon. Les assurés qui ne le font pas paient probablement trop. »

L'enquête montre également qu'il existe de grandes différences de primes entre les assurés. Alors que 8 % des personnes interrogées paient moins de 500 francs par an, 11 % paient 1600 francs ou plus. Entre les deux, il existe un large milieu de classement.

Lacune dans les connaissances : 1 personne sur 3 ne connaît pas son droit de résiliation

L'enquête met également en lumière un grand manque de connaissances : 30 % des personnes interrogées ignorent qu'elles peuvent résilier leur contrat de manière extraordinaire en cas d'augmentation des primes. « Les personnes qui ne connaissent pas leur droit de résiliation extraordinaire restent souvent automatiquement clientes ou clients », déclare Harry Büsser. « Cela empêche la concurrence entre les assureurs de se déployer pleinement. »

« La propension à changer est étonnamment faible. Les chiffres le montrent clairement : quiconque réagit peut réaliser des économies notables », conclut Harry Büsser.

Concessionnaire ou garage indépendant pour les réparations ?

Et enfin, bien que les réparations chez un concessionnaire (garage agréé) puissent souvent être plus coûteuses que dans un garage indépendant, 44 % des personnes interrogées se rendent dans un garage agréé pour les réparations. Ils sont presque aussi nombreux, à savoir 43 %, à se rendre dans un garage indépendant. « Pendant la période de garantie, il est judicieux de se rendre chez le concessionnaire », déclare Harry Büsser. « Après cela, les garages indépendants sont souvent moins chers, à qualité comparable. »

Conseils pour les assurés

Vérifier l'augmentation des primes :

Si vous recevez une facture plus élevée, n'acceptez pas simplement cette modification.

Connaître le droit de résiliation :

En cas d'augmentation de la prime, il existe un droit de résiliation extraordinaire. Celles et ceux qui l'utilisent peuvent facilement changer de prestataire.

Comparer le rapport qualité-prix :

Les différences sur le marché sont importantes. Un comparatif permet de savoir si l'on paie trop pour des prestations similaires ou si de meilleures couvertures sont possibles. Cela ne prend que quelques minutes.

Remettre en question les contrats de longue durée :

Si vous êtes chez le même assureur depuis de nombreuses années, vous devez être particulièrement vigilant. La fidélité n'est pas automatiquement récompensée sur le marché de l'assurance. Il est conseillé de comparer les offres du marché, surtout en cette année marquée par de fortes hausses de primes. Souvent, il ne s'agit pas seulement de trouver des primes plus basses, mais aussi une assurance qui correspond mieux à sa propre situation.

Méthode

Enquête représentative réalisée en janvier 2026 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact pour le compte de Comparis auprès d'un échantillon de 1026 propriétaires de voitures ayant souscrit une assurance auto issues de toutes les régions de Suisse. La représentativité signifie que les participants à une enquête reflètent bien l'ensemble du groupe cible. Cela signifie que les caractéristiques importantes telles que l'âge, le sexe ou la région de résidence sont réparties de la même manière que dans l'ensemble de la population. Les résultats peuvent ainsi être extrapolés à l'ensemble de la population.

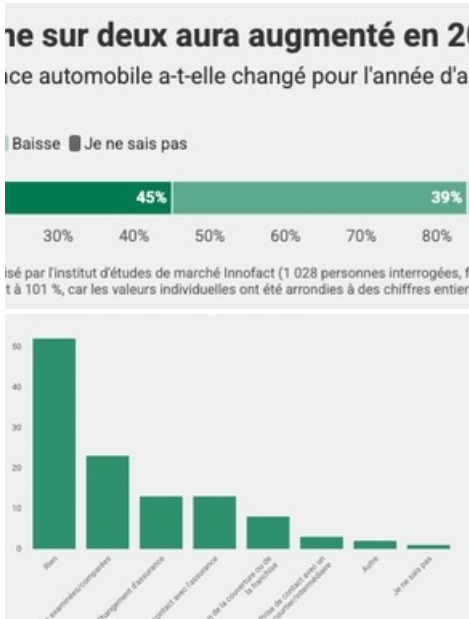
Pour plus d'informations:

Harry Büsser
Expert Argent
Téléphone : 044 360 53 91
E-Mail: media@comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler. Il s'agit d'une société privée. Aujourd'hui encore, Comparis appartient majoritairement à son fondateur. Aucune autre entreprise ni l'État ne détient de participation dans Comparis.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100938850> abgerufen werden.